



PRÉFET DU VAR

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 15 mars 2022

Service Eau et Biodiversité
Dérogation espèces protégées
Courriel : ddtm-dep@var.gouv.fr

Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7
de la charte de l'environnement.

Dossier présenté

Objet : demande de dérogation pour capture/enlèvement temporaire avec relâcher immédiat de spécimens d'espèces animales protégées définie à l'article L.411-2 du code de l'environnement

Motif(s) : inventaire batrachologique dans l'Aire Optimale d'Adhésion du Parc National de Port-Cros (PNPC) sur les 11 communes : La Garde, Le Pradet, Carqueiranne, Hyères, La Londe-les-Maures, Bormes-les-Mimosas, Le Lavandou, Le Rayol-Canadel, Cavalaire-sur-mer, La Croix-Valmer, Ramatuelle, sur l'année 2022.

Demandeur : Maison des associations - Association Herpétologique de Provence Alpes Méditerranée (AHPAM)

Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur : 1 CERFA + annexes = dossier de demande

Contexte

L'AHPAM est une association vouée à la valorisation et à la protection des amphibiens et reptiles de la région de la Provence, Alpes et Méditerranée. Elle accompagne le Parc national de Port-Cros dans la connaissance sur les amphibiens de l'aire optimale d'adhésion du Parc.

Grenouille agile (La) (Français) - Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838
Péloidyte ponctué (Le) (Français) - Pelodytes punctatus (Daudin, 1803)
Pélobate cultripède (Le) (Français) - Pelobates cultripes (Cuvier, 1829)
Salamandre tachetée (La) (Français) - Salamandra salamandra (Linnaeus, 1758)
Triton palmé (Le) (Français) - Lissotriton helveticus (Razoumowsky, 1789)
Rainette méridionale (La) (Français) - Hyla meridionalis Böttger, 1874
Crapaud épineux (Le) (Français) - Bufo spinosus (Daudin, 1803)
Crapaud calamite (Le) (Français) - Epidalea calamita (Laurenti, 1768)
Discoglosse sarde (Le) (Français) - Discoglossus sardus Tschudi in Otth, 1837
Grenouille rieuse (La) (Français) - Pelophylax ridibundus (Pallas, 1771)

Les batrachofaunes sont des espèces protégées sur l'ensemble du territoire national. En conséquence, le demandeur doit être habilité pour cette capture temporaire de spécimens d'espèces animales protégées.

Objectif(s)

Connaissances sur les populations de batrachofaune dans l'Aire Optimale d'Adhésion du PNPC

Consultation(s) pour avis

partenariat établi avec le parc national de Port-Cros en 2021 - avis conforme

Modalités de consultation

Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : www.var.gouv.fr

Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées :

- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-dep@var.gouv.fr
- par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/Environnement à l'adresse ci-dessous indiquée

Dates de la consultation

Début de la consultation : 17 mars 2022

Fin de la consultation : 07 avril 2022 inclus

Adresse postale : Préfecture – DDTM – service eau et biodiversité – mission environnement - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers
Téléphone 04 94 46 83 83 --- Courriel : ddtm-dep@var.gouv.fr --- www.var.gouv.fr